

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE COOP AVANTIS DU MARDI 20 FÉVRIER 2024 À 12H30 AU CENTRE CAZTEL DE STE-MARIE ET PAR CONFÉRENCE WEB

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Frédéric Martineau, président du conseil d'administration de Coop Avantis, souhaite la bienvenue aux membres, partenaires et invités présents à cette 5^e assemblée générale annuelle d'Avantis.

Le président invite l'assemblée à observer un moment de silence en mémoire de Monsieur Marian Néron, un bâtisseur d'Avantis décédé en 2023, ainsi que pour tous les êtres chers perdus au cours de la dernière année.

Le président enchaîne avec la Réflexion coopérative.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président invite monsieur Jean-Paul Allaire, secrétaire général à prendre la parole et faire la lecture de l'avis de convocation.

Les membres constatent à l'unanimité que l'avis de convocation est conforme aux lois et règlements de la coopérative.

Le président déclare l'assemblée ouverte.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Il est PROPOSÉ par Michel Couture, Ferme Jeanmirio inc.

APPUYÉ par Yvan Champagne, Ferme Benoit Champagne & Fils inc.

ET RÉSOLU, à la suite d'un vote à main levée et électronique, d'adopter et de fermer l'ordre du jour suivant de la 5^e assemblée générale annuelle des membres de Coop Avantis :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le jeudi 2 mars 2023
5. Message du président
6. Rapport de la direction
7. Présentation des états financiers au 31 octobre 2023
8. Rapport de l'auditeur indépendant
9. Période de questions
10. Adoption du rapport financier
11. Décision quant à l'affectation de l'excédent de l'exercice 2022-2023
12. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2023-2024
13. Élection des administrateurs
14. Allocation de présence des membres du conseil d'administration

15. Fonds Coopératif d'Aide à la Relève Agricole
16. Autres questions
17. Levée de l'assemblée.

Adopté

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE JEUDI 2 MARS 2023

Comme les membres présents ont reçu le procès-verbal avec les avis de confirmation de présence, le président propose à l'assemblée de choisir entre une dispense de lecture du procès-verbal, une lecture exhaustive ou une lecture abrégée de celui-ci.

Il est PROPOSÉ par Yves Joly, Ferme Jolyhous inc.

APPUYÉ par Denis Dion, Ferme Denis et Louise Dion s.e.n.c.

ET RÉSOLU à la suite du vote à main levée et électronique, de ne pas procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du jeudi 2 mars 2023.

Adopté

Il est PROPOSÉ par Jérôme Landry, Ferme Ancestrale Landry inc.

APPUYÉ par Marc-Étienne Faucher, Ferme H.L.R. Faucher inc.

ET RÉSOLU à la suite du vote à main levée et électronique, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le jeudi 2 mars 2023, tel que transmis aux membres.

Adopté

5. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président fait la lecture de son message contenu dans le rapport annuel 2023.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION

Le chef de la direction est invité à prendre la parole et livre le rapport de la direction et commente les principaux faits saillants de l'année et les résultats des secteurs d'activité de la coopérative. Les ventes de l'année ont atteint 711 M\$ et l'excédent d'exercice s'élève à 6.3 M\$.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2023

Le chef des finances présente les états financiers audités de l'exercice terminé au 31 octobre 2023. Les principaux faits saillants sont soulignés dont entre autres les participations ne donnant pas le contrôle, les variations au bilan et les principales notes aux états financiers. Le bilan représente 555 M\$ d'actifs et un Avoir de 242 M\$.

8. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur Mario Morin, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, résume le travail d'audit ainsi que les rencontres effectuées avec les membres du comité d'audit durant le mandat 2022-2023. Monsieur Morin présente le rapport de l'auditeur indépendant pour les états financiers de Coop Avantis au 31 octobre 2023.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE MESSAGE DU PRÉSIDENT, LE RAPPORT DE LA DIRECTION ET LE RAPPORT FINANCIER

Le président rappelle que seules les questions portant sur le message du président, le rapport du chef de la direction et les états financiers doivent faire l'objet de cette période de questions. Les autres questions seront traitées à l'article 16 de l'ordre du jour.

Selon la nature des questions, le président, le chef de la direction ou le chef des finances fournit les explications aux questions des membres.

Les interventions portent sur les sujets suivants :

- La transaction qui implique le partenariat entre Avantis et Sollio groupe coopératif dans les entreprises Volailles Acadia et Pondeuses Atlantique, avec cet achat de parts, Avantis est devenu majoritaire et permet de consolider les résultats et le bilan. De plus, cette acquisition permet de sécuriser les volumes de moulée et de poussins vendus à ces entités. Ce marché prévoit une croissance de 15 à 20%, la transaction était donc une opportunité pour Sollio de réduire ses actifs conformément à son plan, et pour Avantis, elle représentait une opportunité de tirer un profit additionnel de la production avicole sur la portion acquise. Cela s'aligne sur notre plan stratégique visant à optimiser nos ressources existantes.
- L'ajout d'un poulailler neuf à la ferme Cormico.
- Les impacts de la fermeture de l'abattoir de Vallée Jonction dans la région et pour les producteurs de porcs. Il est précisé qu'il ne faut pas compter sur une réouverture de cet abattoir considérant le démantèlement des équipements qui a débuté dans cette usine. Nous devons regarder en avant et s'adapter à la situation. Le plan de redressement de Sollio Groupe Coopératif était nécessaire et salutaire dans un contexte économique difficile. Néanmoins, Avantis est préoccupée pour ses membres producteurs et veut trouver des solutions pour redonner de la richesse à la filière porcine et rebâtir la production. Les relations entre les différents intervenants sont bonnes et encourageantes pour la poursuite des discussions.
- En ce qui concerne le projet de St-Narcisse, de regrouper sous un même toit le dépanneur et la quincaillerie, il est prévu que cet établissement demeure un pôle pour les besoins agricoles bien que sur 165 millions de ventes de quincaillerie, une faible proportion représente l'agricole. Pour ce qui est de l'avenir de l'ancien bâtiment, un mandat a été donné pour analyser les options possibles.
- Un projet pilote est en cours pour instaurer un Agrizone régional à St-François de la Rivière-du-Sud, si les résultats de ce projet pilote sont concluants, il est dans notre vision d'élargir cette nouvelle offre agricole à d'autres régions du territoire d'Avantis.
- Un membre commente la situation sur la réduction de la production porcine et souligne l'apport d'Avantis dans la situation par la vente de fermes et la diminution de sa production. Avantis a posé des gestes concrets pour abaisser sa production. Toutes les fermes fermées ont été vendues dont une qui sera transformée en poulailler, et admissible au mécanisme de retrait ainsi qu'un autre site que nous conservons pour une conversion avicole qui sera aussi soumise au mécanisme de retrait.
- Un membre questionne l'écart entre les escomptes de volume du secteur laitier comparativement au secteur porcin. La direction explique la difficulté de comparer les deux types d'escompte. Au niveau de la rentabilité, il faut analyser si l'on est compétitif sur le marché. Les coûts d'usine sont différents d'une production à l'autre (frais d'usine lié à la taille des lots, frais de transport et tâches assumés par les représentants).

Le président ferme la première période de questions.

10. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER

Il est PROPOSÉ par Roland Morneau, Ferme Roland Morneau inc.

APPUYÉ par Catherine Blanchet, Ferme Cejabet inc.

ET RÉSOLU, à la suite du vote à main levée et électronique, d'adopter le rapport financier tel que présenté.

Adopté

11. DÉCISION QUANT À L'AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

Le président fait la lecture de la recommandation du conseil d'administration quant à l'affectation de l'excédent d'exercice inscrite au rapport annuel, à savoir l'attribution d'une ristourne de 2.2 millions de dollars, payable 50% comptant et 50% en parts privilégiées, sans échéance. Selon cette recommandation, l'excédent d'exercice sera affecté comme suit :

Ristourne : 2.2 millions de dollars

Impôts recouverts : 1.2 million de dollars

Montant affecté à la réserve générale de 3.7 millions de dollars

Il est PROPOSÉ par Marc-Étienne Faucher, Ferme H.L.R. Faucher inc.

APPUYÉ par Hector Provençal, Ferme H. et C. Provençal s.e.n.c.

ET RÉSOLU, à la suite du vote à main levée et électronique, d'adopter la recommandation du conseil d'administration quant à l'affectation de l'excédent d'exercice.

Adopté

Le président invite le chef de la direction à présenter la répartition de la ristourne et l'attribution par secteur.

La répartition par type de membre s'établit comme suit :

- Membres sociétaires : 1.5 million de dollars
- Membres auxiliaires : 0.7 million de dollars

L'attribution par secteurs d'activité se détaille de la façon suivante :

Meunerie (moulée complète et suppléments)	8,00 \$	702 708 \$
Poussins	1,50 %	46 758 \$
Engrais minéraux	8,00 \$	77 542 \$
Engrais liquides	0,50 %	44 389 \$
Protection des cultures		
Semences (fourragères, céréales exclusives, céréales, soya et autres)	1,50 %	203 063 \$
Additifs d'ensilage		
Aliment (gamme fabrication à la ferme)	3,00 \$	10 160 \$
Grains commercialisés	0,50 \$	39 517 \$

<i>Division Détail</i>	<i>\$ ou %</i>	<i>Total \$</i>
Centre de rénovation quincaillerie	0,50 %	121 875 \$
Centre de rénovation matériaux	1,25 %	549 785 \$

<i>Division Machinerie</i>	<i>\$ ou %</i>	<i>Total \$</i>
Machinerie	1,00 %	238 969 \$
Pièces	1,25 %	93 109 \$
Atelier mécanique temps	2,00 %	42 118 \$

Le président souligne que :

- Pour les membres sociétaires, consommateurs et entrepreneurs, les ristournes seront appliquées prioritairement au paiement du capital social et que les paiements comptants inférieurs à 20.00\$ seront cumulés et payables avec les prochaines ristournes lorsque le montant à verser sera supérieur à 20.00\$.
- Pour les membres consommateurs, les ristournes supérieures à 20.00\$ seront versées en bons d'achat ou en chèques et que les montants inférieurs à 20.00\$ seront cumulés et payables avec les prochaines ristournes lorsque le montant à verser sera supérieur à 20.00\$.

Il est dans l'intention de la coopérative de verser la ristourne au mois de mai 2024

Le président annonce, considérant la bonne santé financière de la coopérative, le rachat du capital privilégié émis en 2014 au montant de 1.9 millions de dollars. Ce rachat sera traité au cours de la saison estivale 2024.

12. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024

Le président invite le président du comité d'audit à prendre la parole. Considérant que le comité d'audit est satisfait du travail de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale annuelle de confier à la firme Raymond Chabot Grant Thornton le mandat d'audit des livres comptables de la coopérative et de ses filiales pour l'exercice 2023-2024.

Il est PROPOSÉ par Maxime Boutin, Martin et Renaud Boutin inc.

APPUYÉ par Jérôme Landry, Ferme Ancestrale Landry inc.

ET RÉSOLU, à la suite du vote à main levée et électronique, de nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur indépendant de Coop Avantis pour l'exercice financier 2023-2024.

Adopté

13. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président demande une proposition pour nommer Madame Justine Breton, présidente d'élection, Monsieur Jean-Paul Allaire, secrétaire et mesdames Mélanie Marcoux et Éricka Tanguay, comme scrutatrices.

Il est PROPOSÉ par Diane Montminy, Ferme Sika s.e.n.c.

APPUYÉ par Roland Morneau, Ferme Roland Morneau inc.

ET RÉSOLU, à la suite du vote à main levée et électronique, que Madame Justine Marquis soit et est nommée présidente d'élection, que Monsieur Jean-Paul Allaire soit et est nommé secrétaire d'élection et que Mesdames Mélanie Marcoux et Éricka Tanguay soient et sont nommées scrutatrices.

Adopté

La présidente d'élection rappelle les règles d'élection conformément au règlement de régie interne de la coopérative et procède à l'appel de candidature.

Secteur Est

La candidature reçue pour le poste d'administrateur pour le secteur Est, couvrant les municipalités des MRC de Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup, Témiscouata, les MRC de la Rive-Sud situées à l'est de celles-ci et le Nouveau-Brunswick, est celle de Madame Sophie Gendron.

Proposition pour mise en candidature :

Il est PROPOSÉ par Roland Morneau, Ferme Roland Morneau inc.

APPUYÉ par Bertrand Caron, Ferme Seigneuriale Caron inc.

De recevoir la mise en candidature de Madame Sophie Gendron.

Madame Gendron confirme à la présidente d'élection qu'elle accepte d'être mise en candidature.

Secteur Centre-Est

La candidature reçue pour le poste d'administrateur pour le secteur Centre-Est, couvrant les municipalités des MRC de Bellechasse, des Etchemins et de Montmagny, est celle de Monsieur Kéven Mercier.

Proposition pour mise en candidature :

Il est PROPOSÉ par Simon Laflamme, Ferme Belflamme inc.

APPUYÉ par

Diane Montminy, Ferme Sika s.e.n.c.

De recevoir la mise en candidature de Monsieur Kéven Mercier.

Monsieur Mercier confirme au président d'élection qu'il accepte d'être mis en candidature.

Secteur Ouest

La candidature reçue pour le secteur Ouest, couvrant les municipalités des MRC d'Arthabaska, Bécancour, l'Érable, Les Appalaches, Lotbinière, Québec et les MRC à l'ouest de celles-ci, est celle de monsieur Marco Gagné.

Proposition pour mise en candidature :**Il est PROPOSÉ par**

Richard Couture, Ferme Riogars inc.

APPUYÉ par

Yves Joly, Ferme Jolyhous inc.

De recevoir la mise en candidature de Monsieur Marco Gagné.

Monsieur Gagné confirme au président d'élection qu'il accepte d'être mis en candidature.

Secteur Centre-Ouest

La candidature reçue pour le poste d'administrateur secteur Centre-Ouest, couvrant les municipalités des MRC de Lévis, Nouvelle-Beauce et Robert Cliche, est celle de Monsieur Patrick Soucy.

Proposition pour mise en candidature :**Il est PROPOSÉ par**

Pascal Gagné, Ferme Brindherbe inc.

APPUYÉ par

Michaël Fecteau, Ferme des Perfecto 2019 inc.

De recevoir la mise en candidature de Monsieur Patrick Soucy.

Monsieur Soucy confirme au président d'élection qu'il accepte d'être mis en candidature.

Secteur Nord

La candidature reçue pour le poste d'administrateur secteur Nord couvrant les municipalités des MRC de Charlevoix, Côte-de-Beaupré, Ile d'Orléans et les municipalités régionale de comté de la Rive-Nord, située à l'est, est celle de Monsieur Stéphane Dufour.

Proposition pour mise en candidature :**Il est PROPOSÉ par**

Alain Fortin, Ferme Grégoire Fortin & Fils inc.

APPUYÉ par

Patrice Gauthier, Porcherie Roger Gauthier inc.

De recevoir la mise en candidature de Monsieur Stéphane Dufour.

Monsieur Dufour confirme au président d'élection qu'il accepte d'être mis en candidature.

Clôture des mises en candidature**Il est PROPOSÉ par**

Roland Morneau, Ferme Roland Morneau inc.

APPUYÉ par

Mathieu Pilote, Ferme Pilote inc.

ET RÉSOLU à la suite du vote à main levée et électronique, de clore les mises en candidature pour tous les secteurs précédemment cités.

Adopté

La présidente d'élection déclare

- Que, pour le secteur Est, considérant qu'il y a une seule candidature, Madame Sophie Gendron est élue au poste d'administratrice du secteur Est.
- Que, pour le secteur Centre-Est, considérant qu'il y a une seule candidature, Monsieur Kéven Mercier est élu au poste d'administrateur du secteur Centre-Est.
- Que, pour le secteur Ouest, considérant qu'il y a une seule candidature, Monsieur Marco Gagné est élu au poste d'administrateur du secteur Ouest.
- Que, pour le secteur Centre-Ouest, considérant qu'il y a une seule candidature, Monsieur Patrick Soucy est élu au poste d'administrateur du secteur Centre-Ouest.
- Que, pour le secteur Nord, considérant qu'il y a une seule candidature, Monsieur Stéphane Dufour est élu au poste d'administrateur du secteur Nord.

La présidente d'élection demande une proposition pour clore la période d'élection.

Il est PROPOSÉ par

Catherine Blanchet, Ferme Cejabet inc.

APPUYÉ par

Yves Joly, Ferme Jolyhoux inc.

ET RÉSOLU à la suite du vote à main levée et électronique, de clore la période d'élection.
La présidente d'élection félicite les membres élus.

Adopté

Le président félicite les membres élus et profite du moment pour souligner la représentation d'Avantis au sein du conseil d'administration de Sollio Groupe Coopératif.

14. ALLOCATION DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une première proposition est soumise :

Il est PROPOSÉ par

Jérôme Landry, Ferme Ancestrale Landry inc.

APPUYÉ par

Maxime Boutin, Martin et Renaud Boutin inc.

De conserver l'allocation de présence actuellement versée aux membres du conseil d'administration soit, 500 dollars.

IL EST RÉSOLU, à la suite du vote à main levée et électronique, de conserver le montant actuel de l'allocation de présence des membres du conseil, soit 500 dollars.

Adopté

15. FONDS COOPÉRATIF D'AIDE À LA RELÈVE AGRICOLE

Le président invite Messieurs Simon Beaulieu, président du comité de vie coopérative et Éric Bélanger à présenter les objectifs du Fonds et les candidats de chacune des cohortes. Les 33

récipiendaires des cohortes 2021, 2022 et 2023 se partageront une bourse de 192 518 \$. Au cours des 5 premières années d'Avantis, c'est plus de 750 000 dollars qui a été versé en bourses à plus de 80 jeunes agriculteurs.

Cohorte 2021

1. Mariève Breton – Agri-cultures Lemieux inc. de Cap-St-Ignace
2. Océanne Brochu – Potager Yvanhoé inc. de St-Henri
3. Vincent Chabot – Ferme Belfast Holstein inc. de St-Patrice
4. Sébastien Grondin – Ferme Valsé inc. de Lévis
5. Sébastien Laplante – 9351-0923 Québec inc. de St-Germain
6. Frédéric Larochelle – Ferme laitière & avicole Larochelle & fils inc. de St-Magloire
7. Frédéric Leblanc – J.P.L. Maraîcher inc. et Semences Leblanc 9012-0197 Québec inc. de St-Anselme
8. Josée Malenfant – Ferme Goulait Gino inc. de Ste-Marguerite
9. Simon Ouellet – Ferme Jolicap inc. de Cap-St-Ignace
10. Johanne Potvin – Ferme J.S. Lamonde de Ste-Hélène-de-Kamouraska
11. Guillaume Sylvain – Ferme Sylvain inc. de St-Michel-de-Bellechasse
12. Maxime Boutin – Martin et Renaud Boutin inc. de Saint-Georges
13. Sylvain Roy – Ferme Sar 2019 inc. de Saint-Éphrem

Cohorte 2022

1. Marc Bisson – Ferme Bissonnière s.e.n.c. de Sainte-Hénédine
2. Virginie Prémont – Ferme Dufleuve G V A Prémont inc. de Sainte-Famille-de-l'île-d'Orléans
3. Jérôme Pouliot - Ferme J.E.S. Pouliot inc. de Saint-Gervais
4. Léda Villeneuve – Ferme ViGo s.e.n.c. de Saint-Onésime
5. David Poitras - Haybell inc. de Saint-Nazaire
6. Jean-Pierre Asselin – 9204-9733 Québec inc. (Ferme Plaisance) de Saint-Gervais
7. Pascal Gagné – Ferme Brindherbe inc. de Saint-Elzéar
8. Marc-Étienne Faucher – Ferme H.L.R. Faucher inc. de Saint-Ludger

Cohorte 2023

1. Emmanuelle Vincent – Ferme Belsol s.e.n.c. de St-Anselme
2. Caroline Gauthier – Les Élevages du Cap inc. de St-Irénée
3. Jocelyn Lantagne – Ferme M.F. Lantagne inc. de St-Gervais
4. Véronique Demers – Ferme Réjean Garon inc. de St-Denis-de-la-Bouteillerie
5. Anthony Rodrigue – Ferme Roquet inc. de St-Côme-Linière
6. Maxime Néron – Ferme Eddy Néron et fils inc. de La Malbaie
7. Raphaël Lachance – Les Fermes L.C.E. inc. de St-Gédéon
8. Félix Couture – Ferme Agricouture s.e.n.c. de St-Ephrem
9. Etienne Lazure – Ferme Lazure et fils inc. de Audet
10. Etienne Laflamme – Ferme L.P. Laflamme inc. de St-Anselme
11. Philippe Carrier – Ferme Carma St-Ludger inc. de St-Ludger
12. Nicolas Ten Have – 9088-9593 Québec inc. (Ferme Mon Ten)de St-Charles

Nouvelle cohorte 2024

1. Francis Rodrigue – Les Fermes Rodrigue enr. de Beauceville
2. Isabelle Dionne – La Ferme des Trois Montagnes 2015 de Ste-Anne de La Pocatière
3. Jacquelin Ferland – J.R Ferland & Fils inc. de Sainte-Marguerite
4. Patrick Pelletier – Ferme MB Pelletier inc. de Kamouraska
5. Mickaël Breton – Ferme MB Vallier inc. de St-Vallier
6. Jean-Sébastien Gamache – Belles-Amours Holstein inc. de L'Islet

7. Caroline Bérubé – Ferme Malic s.e.n.c. de Lévis
8. Amélie Roy – Ferme Roily inc. de Beauceville
9. Vincent Poliquin – Ferme Poliquin inc. de St-Gervais
10. Magalie Fecteau – Ferme Fecto de St-Malachie

16. AUTRES QUESTIONS

Le président invite les membres à soumettre leurs questions d'ordre générale.

Selon la nature des questions, le chef de la direction ou toute autre personne qualifiée fournit les explications et/ou précisions aux questions des membres.

Les interventions portent sur les sujets suivants :

- Un membre exprime des préoccupations concernant la situation difficile des producteurs agricoles et perçoit un manque de soutien des autorités gouvernementales.
- Pour atteindre les objectifs de BAIIA, la coopérative s'appuie sur son plan stratégique, notamment dans les divisions machinerie et détail ainsi que dans les filiales partenaires. Une réévaluation des objectifs agricoles est nécessaire compte tenu du contexte actuel. Une équipe travaille sur un plan de redressement pour identifier les leviers principaux visant à améliorer les performances et les services agricoles de manière ciblée.
- Des félicitations sont adressées pour la qualité des discussions et la clarté des interventions des dirigeants.
- Dans le secteur des grains, la saison a été difficile en raison de la déflation des prix. En production porcine, les signes de décroissance ont entraîné une baisse des prix.
- Au Centre de grain de Ste-Hénédine, des volumes ont été redirigés vers d'autres centres en raison de contraintes opérationnelles. Des investissements sont nécessaires pour assurer la viabilité future. Les centres de grains sont également un point stratégique du plan Horizons 2026.
- Un membre souligne les prix peu compétitifs de certains produits, la disponibilité insuffisante et la hausse des prix, demandant quelles actions Avantis entreprend pour améliorer la situation. Avantis reconnaît la nécessité d'amélioration et mentionne le programme pilote Agrizone et l'importance des magasins spécialisés.
- Concernant la gestion des plastiques et des écofrais, Avantis est prête à utiliser son influence pour tenter d'améliorer la situation. Le groupe reconnaît la nécessité de solutions à long terme.
- Des ajustements sont nécessaires dans les meuneries et les commandes pour s'adapter au marché changeant tout en maintenant la qualité pour les membres.

Le président clôt la période de questions.

50^e anniversaire de J.-René Lafond inc.

Pour souligner le 50^e anniversaire de J.-René Lafond inc., filiale d'Avantis, un bref hommage est fait au fondateur Monsieur Jean-René Lafond et sa conjointe Murielle Gagné, invités à l'assemblée pour l'occasion. Les actionnaires du groupe, Monsieur Alexandre Lafond, Madame Mélanie Manseau, Monsieur Francis Lessard et un futur actionnaire, Monsieur Louis Simard, sont également présentés à l'audience.

Allocution des dirigeants de Sollio Groupe Coopératif

Le président invite maintenant Messieurs Richard Ferland et Pascal Houle, président et chef de la direction de Sollio Groupe coopératif à s'adresser à l'assemblée.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les membres et les invités de leur présence.

Le président demande une proposition pour clore l'assemblée.

Il est PROPOSÉ par Roland Morneau, Ferme Roland Morneau inc.

APPUYÉ par Marie-Ève Breton, Agri-Cultures Lemieux inc.

ET RÉSOLU à l'unanimité, à la suite du vote à main levée et électronique, de clore l'assemblée.

Adopté

Le président déclare l'assemblée levée à 15h59.